

Ventes par le Shérif.

Du 14 au 21 août 1900.

DISTRICT DE MONTREAL

Dame Cléop. Roussin vs W. D. Robinson

Westmount—Les lots 219-93-2, 219-92-219-92-1, 219-91-3 et le lot 219-127, situés avenue Grosvenor.

Vente le 16 août, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Noé Dinelle fils vs Noé Dinelle père.

St Louis-Mile End, Outremont, Montréal, St Laurent et Sault aux Récollets—1o Le lot 137-165, et la moitié du lot 137-243, situés ave. Hôtel de Ville, avec bâtisses.

2o La moitié du lot 11-522, situé rue St Urbain, avec bâtisses.

3o Les lots 33-304 et 305, situés rue Querbes à Outremont.

4o Les lots 325-105 et 106 du quartier St Denis, situés rue St André, avec bâtisses.

5o Les lots 409-144 à 149, situés rues St Pierre et Ouimet à St Laurent, avec bâtisses.

6o Le lot 489-333, situés rue Labelle au Sault aux Récollets.

Vente le 16 août, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Les Liquidateurs de la Banque Ville-Marie vs Dame Vve W. B. Davidson.

Côte St Paul—Les parties des lots 3600 et 3601, avec bâtisses.

Vente le 17 août, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

In re Félix Lacroix.

Lachine—La moitié nord du lot 872-22 et les lots 872-23 et 24, avec bâtisses.

Vente le 17 août, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Ensébe Turcot vs Albert Charters.

St Chrysostome—Le lot 878.

Vente le 14 août, à 2 h. p. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

The Gault Bros Co Ltd vs Julien Coté.

Bedford—Les lots 2157, 2160, 2168, avec bâtisses.

Vente le 18 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Damien à Bedford.

DISTRICT D'IBERVILLE

La Succession de Vve Henri Tugault vs Achille Toupin.

St Paul de l'Île aux Noix—Le lot 30, avec bâtisses.

Vente le 15 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cie de Chemin de fer de Québec, Montmorency & Charlevoix vs Dame Vve Pierre Mathieu.

L'Ange Gardien—La moitié indivise de la moitié nord-est du lot 36 et la moitié indivise du lot 59.

Vente le 17 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Cie de Chemin de fer de Québec, Montmorency & Charlevoix vs Dame Vve Pierre Mathieu.

L'Ange Gardien—La moitié indivise des lots 29 et 66, avec bâtisses.

Vente le 17 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Wilfrid Carrier vs La Succession Jacques Verret.

Charlesbourg et St Edmond de Stoneham—Droits sur les lots 334 et 335, situés à Charlesbourg.

2o Droits sur le lot 26, situé à St Edmond, avec moulin à scie, etc.

Vente le 16 août, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Charlesbourg pour les lots de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église St Edmond pour le lot de cette paroisse.

DISTRICT DE ST-HYACINTHE

Arsène Pickering vs Mathilde Lemonde et al.

N.-D. de Bonsecours et St Mathias—1o Les lots 2 et 58, situés à N.-D. de Bonsecours, avec bâtisses.

2o Les lots 114 et 106, avec bâtisses, situés à St Mathias.

Vente le 15 août, à 11 h. a. m., à la porte de l'église N.-D. de Bonsecours pour les lots de cette paroisse et le même jour à 2 h. p. m., à la porte de l'église St Mathias pour les lots de cette paroisse.

Taches de vin sur le drap

Procédés : 1o Si l'étoffe ne craint pas une décoloration possible, soumettre tout d'abord, pendant quelques minutes, à la vapeur de soufre enflammé (*acide sulfureux*), la partie du drap taché par le vin; laver ensuite avec de l'eau chlorée (*eau de Javel*, rincer à l'eau pure et laisser sécher à l'air.

2o Au contraire, lorsque le drap risque de se trouver décoloré par le chlore, nettoyer la partie tachée avec de l'eau de savon tiède et, après un rinçage, avec de l'ammoniaque. En dernier lieu chasser l'eau ammoniacale en plongeant le drap dans de l'eau pure et laisser sécher.